

Syndicalment vôtre

numéro 3 - novembre 1998

Média de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires (FSF)
Av. de Mon-Repos 4, 1005 Lausanne, tél: 021/320.63.88

SPV, APEIEV, AVCO, ADESOV, ACEV, ECAL, APOV, SSV, Cantonniers,
ASI, AVOPE, SVCRE, AVPR, ASPV, ASPAS, UREV, AIF,
AVFM, AVAP, Pasteurs et diacres, Conseillers pédagogiques du primaire

J.A.B

1000 Lausanne 4

Retour: FSF, cp 293

1000 Lausanne 4

paraît 4 à 6 x l'an

Relâchement interdit jusqu'au 29 novembre !

La preuve est faite ! C'est grâce à l'engagement d'une majorité de fonctionnaires, déterminés au point de participer à la première grève générale d'après guerre dans la fonction publique vaudoise, que vos comités ont forcé la porte des négociations. Il faut le répéter, surtout à celles et ceux qui perdent parfois espoir ou courage. Mais votre engagement dépassait largement les questions salariales, provisoirement réglées. Vous avez manifesté votre attachement à des prestations de qualité, à des conditions de travail acceptables, et surtout à la justice sociale; l'opposition à la baisse de Frs 600.- par mois de toutes les futures retraites (qu'on soit bien ou mal payé) a symbolisé le refus d'un monde toujours plus injuste.

Il s'agit maintenant d'en convaincre les électeurs et les électrices, afin qu'ils refusent de détruire pour 400 mio de prestations en deux ans (voir l'argumentaire de la p. 3). Le résultat du vote est entre vos mains : si 22'000 fonctionnaires, leurs familles et leurs amis votent "NON", nous pouvons faire pencher la balance.

Robert Vaucher, Président FSF

Genèse d'un accord salarial

Une 3e Assemblée extraordinaire des Délégués a été convoquée le 29 octobre pour prendre connaissance du résultat des négociations avec le Conseil d'Etat. Cette situation unique dans les annales de la FSF montre bien la situation extrêmement tendue que nous avons connue cette année.

24 septembre

Les quelque 3'500 collègues réunis sur la Riponne ont pu comprendre les difficultés que nous rencontrons lors de nos discussions avec les Conseillers d'Etat. Ceux-ci étaient persuadés avoir choisi la bonne solution pour faire passer la pilule aux fonctionnaires et se sont efforcés de convaincre ... Malheureusement pour eux, ce n'était pas un discours qu'attendaient les manifestants : ceux-ci voulaient un signe d'ouverture qui leur fut refusé. Difficile exercice de démocratie pour MM. Favre, Ruey et Mermoud! Malgré leurs

explications, l'Assemblée votait à l'unanimité un préavis de grève.

La manifestation qui suivit, réunissant 15'000 membres des trois faitières, montra que le mouvement de protestation ne s'essouffait pas, bien au contraire.

6 octobre

Face à l'absence de réactions du gouvernement, les trois associations de fonctionnaires ont confirmé le 1er octobre le préavis de grève pour le mardi 6.

Certains ont débrayé toute la journée, d'autres l'après-midi seulement. Les manifestations décentralisées ont rencontré un succès appréciable, surtout à Lausanne, Nyon et Yverdon. Malheureusement, l'Est du canton ne s'est que très peu manifesté et nous devons en analyser les causes, bien que nous sachions déjà que certaines pressions et menaces de la hiérarchie ont empêché beaucoup de fonctionnaires d'exprimer leur mécontentement. Cette deuxième journée de protestations en 10 jours a fini par ébranler notre Exécutif.

Suite en page 2

Une contre-proposition de la FSF

Le Comité central du 8 octobre a décidé de tendre une perche au Conseil d'Etat en lui proposant de reconduire le décret sur la contribution de solidarité 1998. Nous l'avons fait après avoir informé nos collègues du SSP et de SUD qui nous ont rejoints lors de la conférence de presse du 9 octobre. Chacun a pu alors définir sa position selon sa perception politique propre. Après une semaine de trêve due aux vacances scolaires, le Conseil d'Etat invitait la FSF à une "rencontre exploratoire" le mercredi 21 octobre. Afin d'accélérer le débat et de maintenir l'unité du mouvement, nous avons alors imposé la présence de nos collègues de SSP et SUD, afin que cette séance puisse être le début d'une véritable négociation.

10 heures de marchandages

Les Conseillers d'Etat présents, sous la présidence de M. Philippe Biéler, ont d'entrée fait un geste appréciable en annonçant leur renoncement à imposer le doublement de la déduction de coordination à la CPEV, admettant qu'une telle réforme structurelle devait faire partie de la négociation sur le Statut. Les négociations ont alors pu se poursuivre dans un climat constructif et ont permis d'arriver à un résultat acceptable pour les deux parties le lundi 26 octobre. Ainsi, en 3 séances, nous avons obtenu que le Conseil d'Etat retire l'ensemble de son projet et qu'il accepte de diminuer sa cible d'économies de 5,5 millions. Une victoire modeste en termes financiers, à laquelle s'ajoutent d'importants aspects qualitatifs pour l'avenir.

Epilogue

L'assemblée des délégués ouverte du jeudi 29 octobre a décidé :

- d'accepter le résultat des négociations avec le Conseil d'Etat;
- de retirer le préavis de grève du 3 novembre;
- de mandater le Comité central de la FSF pour qu'il participe activement à la campagne de votation en faveur du "NON" le 29 novembre.

Robert Vaucher
Président de la FSF

L'accord salarial en bref

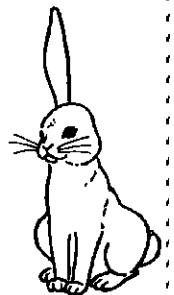
L'accord comprend pour 2 ans:

- la reconduction de la contribution de solidarité en vigueur en 1998 pour 22,1 millions;
- la réduction de l'enveloppe attribuée aux heures supplémentaires pour 3 millions;
- l'acceptation d'un jour de congé non payé estimé à 4,5 millions, dont le coût sera déduit sur le salaire de décembre.

Derrière les sacrifices,
les sacrifiés

NON

**Au mécanisme de frein
à l'endettement**



A découper et enfiler dans le badge en plastique ci-joint

18 raisons de voter "NON" le 29 novembre

En cas d'acceptation de la votation sur le mécanisme brutal de frein à l'endettement, l'Etat va devoir détruire pour 400 mio de prestations en deux ans seulement, sans possibilité de recours, soit :

- 1) ressortir des idées d'économie heureusement abandonnées lors des plans d'austérité Orchidée, comme celles de supprimer des hôpitaux régionaux ou la première année d'école enfantine;
- 2) empêcher certaines importantes modernisations de l'Etat, par exemple la mise en oeuvre des mesures de réinsertion pour les chômeurs, la "Haute Ecole Pédagogique" ou "Police 2000";
- 3) tailler dans les prestations sociales en descendant en-dessous des normes intercantionales (CSIAS), et ainsi rendre les pauvres plus pauvres encore;
- 4) s'empêcher lui-même de jouer son rôle de modérateur face à la déréglementation économique et son cortège d'exclus;
- 5) augmenter le nombre d'élèves par classe et ainsi empêcher la mise en oeuvre effective d'EVM votée par le peuple vaudois;
- 6) poursuivre la baisse des effectifs de la gendarmerie cantonale et de la sûreté et ainsi augmenter le sentiment d'insécurité dans le canton du fait de l'augmentation du délai d'intervention en cas de cambriolage ou d'accident, ainsi que celui d'attente du règlement des enquêtes;
- 7) poursuivre la baisse des effectifs des infirmières et ainsi diminuer la qualité des soins hospitaliers, en augmentant le risque d'erreurs dramatiques;

De nouvelles atteintes à nos conditions de travail seront inéluctables; les Autorités devront:

- 8) refuser toute forme de négociation avec les associations de personnel, notamment au niveau du Statut et des retraites;
- 9) baisser les rentes des futurs retraités de l'Etat au point de devoir les assister, et ainsi diminuer leur pouvoir d'achat avec les conséquences économiques qu'une telle décision implique;
- 10) péjorer nos conditions de travail et celles du parapublic et diminuer ainsi à la fois l'attractivité de ces postes et la motivation des travailleurs;
- 11) paralyser de fait le fonctionnement des institutions, briser durablement la paix sociale et par ricochet augmenter le mécontentement de la population.

La situation politique sera également intenable:

- 12) la mise sur pied de la table ronde proposée par le Grand Conseil pour résoudre globalement la crise sera impossible, la Gauche refusant évidemment de s'associer aux démantèlements;
- 13) il faudra quémander des impôts nouveaux sur les personnes morales et physiques, tout en baissant les prestations publiques, ce que les Vaudois n'accepteront jamais;
- 14) dans le contexte d'une situation économique saine, on pourrait peut-être fixer la barre du déficit à 3% des revenus de l'Etat comme en d'autres cantons; mais pour y parvenir, il faut aujourd'hui trouver 400 mio en deux ans, ce qui est irréaliste;
- 15) ces 400 millions non investis pèseront lourd dans l'économie vaudoise, alors que l'Etat plafonne déjà ses investissements et freine ainsi la consommation;
- 16) car certaines mesures d'économie déjà retenues pour le Budget 1999 ne sont applicables qu'une fois : on ne peut voler deux fois l'allocation de Noël aux rentiers AVS !
- 17) s'il est facile de parler d'économies en brassant les milliards, la difficulté de grappiller quelques dizaines de millions pour 1999 montre que la Droite n'a aucune piste sérieuse pour concrétiser son objectif ou aucune idée de l'impact terrible de son nouveau plan d'austérité ;
- 18) rappelons que le canton n'est pas plus pauvre qu'en 1990: c'est donc bien la richesse qui se répartit de plus en plus inéquitablement comme en témoigne notre système fiscal ?

En fin de compte, n'est-il pas troublant et suspect qu'aucun économiste, aucun intellectuel indépendant, aucun canton suisse, aucun pays de l'OCDE ne se soit infligé un mécanisme aussi brutal pour redresser ses finances publiques !?

AGENDA

Chaque fonctionnaire se bat pour le "NON" au frein à l'endettement !

- découper le "P'tit lapin" de la p.2 et l'insérer dans le badge joint à cet envoi, puis le porter sur sa veste ou sa chemise jusqu'à la votation;
- utiliser les "18 raisons de voter NON" pour convaincre vos concitoyens;
- envoyer 4 cartes postales avec un petit mot encourageant le destinataire à voter "NON" le 29 novembre;
- participer à la manif' du 19 novembre dès 18h00 ... avec votre réveil-matin;
- participer à l'un des 15 débats contradictoires;
- animer un stand sur une place de marché avec vos collègues FSF de la région;
- contribuer personnellement au financement de la campagne par un versement au
CCP 17-706946-0

Si vous n'êtes pas encore membre de l'une des associations énumérées en p. 1,

ADHERER A LA FSF !!!

- afin que celle-ci soit encore plus représentative de l'ensemble des fonctionnaires vaudois;
- afin de défendre efficacement vos droits;
- afin de maintenir un dialogue constructif et bénéfique entre les fonctionnaires et les autorités cantonales;

en complétant le bulletin ci-dessous et en le renvoyant à :

FSF, Case postale 293, 1000 Lausanne 4

Nom : Prénom :

Fonction à l'Etat de Vaud :

Lieu de travail :

Adresse privée :

Tél. :

s'intéresse à faire partie de la FSF et désire recevoir de la documentation.

MANIF' DU 19 NOVEMBRE

à 18h00, Pl. de St-François, Lausanne

Venez dire avec les associations d'usagers, du personnel, les syndicats du privé et les partis politiques :

"Vaudois, il est minuit moins cinq, seul un NON le 29.11. empêchera le démantèlement des services publics !

Ne tuons pas le malade aujourd'hui en faisant croire que c'est pour mieux le soigner demain !

Et n'oubliez pas de prendre un réveil-matin pour carillonner.

VOTATIONS DU 29 novembre

Soutenez la campagne du "NON" au mécanisme du frein à l'endettement grâce à un don personnel versé au :

CCP 17-706946-0